

## Les 30 ans d'ORLOGES

La maison commune de la ville de Lyon accueille **Orloges** (Office Rhodanien de **LOG**ement **S**ocial) que je représente en tant que présidente. C'est un honneur pour nous d'être là, dans cette belle demeure.

Je tiens à remercier :

Monsieur Gérard Collomb, sénateur maire

Madame Thérèse Rabatel, adjointe au maire de Lyon, déléguée à l'égalité des femmes, aux temps de la ville et aux handicaps

Monsieur Louis Lévêque, adjoint au maire de Lyon, en charge de l'habitat, du logement et de la politique de la ville.

Cette journée, qui fête les 30 ans d'Orloges, me permet de remercier nos autorités de tutelle :

Monsieur François Baraduc, conseiller général, président délégué de la MDPH.

Monsieur Gilles May-Carle, directeur de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).

Orloges a 30 ans .....

Fêter, célébrer un anniversaire, c'est l'occasion de mesurer le temps, l'occasion de regarder l'évolution depuis la création, l'occasion de faire mémoire.

Orloges a ouvert ses 1ères places en appartement individuel en Juin 1981.

En guise d'introduction, je souhaite mettre l'accent sur quelques fondements de notre institution, aujourd'hui encore actifs et surtout pertinents. La cohérence d'Orloges repose sur une dimension triangulaire, un tryptique qui a permis la construction, puis l'évolution de notre structure.

Quelques mots sur ces trois notions constitutives :

- Tout d'abord, une conviction : celle que les personnes souffrant de pathologies psychiques graves ont besoin, non seulement d'un soin au long cours, mais aussi d'un accompagnement social spécifique.

C'est à partir d'un appartement, pensé, puis choisi avec la personne hébergée, que l'accompagnement va se construire. Rencontre singulière, unique avec chaque personne orientée vers Orloges, qui deviendra locataire de son logement au terme de la prise en charge, par le système d'un bail glissant.

La notion d'articulation de ces deux espaces, le soin psychique, le social, de liens réguliers, peut permettre aux personnes hébergées une ré-appropriation de leur espace psychique, mis à mal par la maladie.

L'espace de rencontre avec des professionnels, différenciés, complémentaires, peut faciliter un ré-appropriation du lien social, sans trop de risque.

- 2<sup>ème</sup> point : Orloges est une association.

Ce n'est pas une agence immobilière spécifique, il n'est pas proposé seulement un toit, un logement aux personnes. C'est autour d'un accompagnement, d'un lien personnalisé, que se tissent, tout au long de la prise en charge, les capacités, pour chacun, de s'installer. Les référents individuels des hébergés sont eux-mêmes référés à l'instance d'Orloges. Une circulation permanente entre l'individuel, le collectif, favorise la position de sujet, la mise en confiance nécessaire pour des personnes fragiles à s'inscrire dans un espace privé, un appartement.

Je pense là à un propos de Jean Perret, président d'Orloges pendant de longues années. Hasard du temps, il nous a quittés un 17 Novembre, en 2007. Je le cite : « Le logement, s'il est une réponse sociale importante, n'est pas une fin en soi, mais un outil de reconstruction d'une identité : un toit pour être soi ».

L'association, c'est une équipe de salariés, c'est aussi un conseil d'administration, composé de personnes bénévoles, impliquées. Expérience permanente du double regard. Ce fonctionnement collectif, à travers les réunions, les séances de travail, de réflexions partagées, favorise la poursuite des réalisations, favorise aussi l'émergence de projets, en cohérence avec les fondamentaux d'Orloges.

- 3<sup>ème</sup> point : un partenariat fort.

Ce travail, je dirais cette richesse n'existent qu'à travers des rencontres, plurielles, avec d'autres. Des échanges, des étayages à plusieurs institutions, associations tissent le lien, créent des synergies, tant pour les bénéficiaires que pour les structures elles-mêmes. Ces liens de partenariat, centrés sur la personne, s'imposent à nous et permettent à des sujets fragiles psychiquement de s'inscrire plus solidement, dans le monde social « ordinaire », souvent si peu accueillant pour eux.

Nous sommes engagés, depuis la création d'Orloges, dans des collectifs, riches d'échanges, d'élaboration, de travaux communs, voire même de combats pour la prise en compte globale des personnes handicapées psychiques dans la société.

Dans le contexte actuel, où les appels à projets vont déterminer les créations, il nous paraît essentiel de garder ces liens inter- institutionnels de qualité, pour garantir la cohérence des projets, et surtout sauvegarder la compétence des institutions.

Ce sont parfois des interventions, lors de colloques, de cours (je pense à notre intervention lors du 15<sup>ème</sup> cours international de SMC), qui nous amènent à toujours garder la pertinence, à redonner sens à notre mission.

L'ouverture aux autres, la diversité partenariale, est une chance, qui nous oblige à rester actifs, créatifs.

Mais au fait, je suis juste chargée de faire introduction, et me voilà prête à faire un discours !!!

Je vous propose donc le menu de l'après-midi :

- Emmanuel Venet, médecin psychiatre, a accepté de rythmer le temps, de regarder l'Orloge, de lier les séquences, de tirer les fils qui vont tisser l'après-midi. Nous l'en remercions.
- Michèle Heisser, Madeleine Faye fondatrices d'Orloges, vont nous raconter l'histoire....
- Stéphan Courteix, architecte, docteur en psychologie, nous fera part de ses réflexions sur les fonctions psychiques de la notion d'habiter, dans la prise en charge sociale, médico-sociale.
- Une pause
- Puis quelques regards croisés, proposés par nos partenaires, du soin, du social, du logement, des représentants des familles.
- Lucette Moreau, directrice d'Orloges, nous parlera d'Orloges, aujourd'hui, demain...
- Madame Baratel (adjointe au maire), Monsieur Baraduc (conseiller général) concluront cet après-midi.

Après ce travail de réflexion, la fin de la soirée sera un moment festif, autour d'un buffet, et en musique.

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe, la directrice d'Orloges, tous les membres du conseil d'administration, qui, ensemble, ont pensé la réalisation de cet anniversaire.

Je remercie également tous les intervenants, à qui je vais maintenant laisser la place.

Edith LE TULLE